

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA  
JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF » MENTION  
« BOXE »**

Le titulaire du BP JEPS spécialité « éducateur sportif » mention « boxe » exerce le métier adossé à l'appellation « éducateur sportif de boxe ».

Il participe à la mise en place de l'offre d'animation dans le cadre de la structure qui l'emploie et prépare la programmation des activités visant la découverte, la sensibilisation, l'initiation, l'animation et l'apprentissage dans le champ de la boxe. L'évolution dans le poste s'effectue également, pour certains éducateurs, par le développement de compétences de gestion de projets socio-éducatifs et socioculturels.

Les principaux emplois susceptibles d'être offerts à un titulaire d'un BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « boxe » peuvent se décliner auprès des structures privées relevant du secteur associatif (principalement des clubs affiliés à la Fédération française de boxe) ou marchand. Les collectivités territoriales peuvent également proposer des offres d'emplois. L'éducateur sportif de boxe peut être amené à intervenir dans le cadre scolaire ou périscolaire.

L'éducateur sportif de boxe est principalement amené à travailler, à temps partiel. L'évolution de sa carrière professionnelle peut lui permettre d'obtenir un emploi à temps plein ou cumuler plusieurs emplois à temps partiels, auprès de plusieurs employeurs, parfois de façon saisonnière (centre de vacances...). Il peut également être amené à relever du statut de travailleur indépendant.

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p><b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe III du présent arrêté.</p>	
		<p><b>MODALITES D'EVALUATION</b></p>	<p><b>CRITERES D'EVALUATION</b></p>

**UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE**

<p><b>Participation au fonctionnement de la structure de boxe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique de la boxe en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques.</li> <li>- Participation aux actions de communication et de promotion de l'activité boxe en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur.</li> <li>- Promotion de la boxe avec le développement des nouvelles pratiques, en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et</li> </ul>	<p>C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.</p> <p>C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés</li> <li>- Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués.</li> <li>- Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous.</li> </ul>
--	---	--	---

<p>les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et à la planification des activités et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.</li> <li>- Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>- Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</li> <li>- Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations</li> </ul>	<p>d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.</p> <p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>	<p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics.</li> <li>- Garantit l'intégrité physique et morale des publics</li> <li>- Se situe dans la structure</li> <li>- Situe la structure dans les différents types d'environnement</li> <li>- Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.</li> </ul>
---	--	---	--

**UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE**

<p><b>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ de la boxe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte des caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales.</li> <li>- Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</li> <li>- Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation en activités de la forme visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.</li> <li>- Participation à l'organisation du travail et à l'animation de réunions</li> </ul>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> </ul> <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative.</li> <li>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</li> <li>- Planifie les étapes de réalisation</li> <li>- Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</li> <li>- Procède aux régulations nécessaires</li> </ul>
--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la programmation et à la planification des activités en boxe</li> <li>- Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>- Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation</li> <li>- Participation au suivi logistique et administratif de son action.</li> <li>- Réalisation de bilans et propositions de perspectives futures de son action</li> </ul>	<p>C2.3-Évaluer un projet d'animation.</p>		<p>afin de favoriser l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics.</li> <li>- Produit un bilan</li> <li>- Identifie des perspectives d'évolution.</li> </ul>
--	--	--	--

**UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DE LA BOXE**

<p><b>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités en boxe</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduite d'action permettant l'éveil à la logique interne de la boxe et à ses règles de sécurité en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</li> <li>- Conduite d'action permettant la découverte des règles, conventions et principes de l'activité « boxe » en tenant compte des spécificités des publics</li> <li>- Proposition de situations pédagogiques, collectives et individualisées, dans le champ de la boxe, adaptées aux caractéristiques des publics encadrés en veillant aux comportements de groupe</li> <li>- Mise en place de situations d'apprentissage progressives</li> </ul>	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la boxe en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la boxe à partir des particularités des publics impliqués.</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la production d'un document comprenant un cycle d'animation composé de minimum six séances d'animation portant sur une pratique « boxe » non compétitive.</li> <li>2) une mise situation professionnelle composée d'une conduite en tout ou partie d'une séance d'animation issue du cycle susmentionné, suivie d'un entretien portant sur la conduite de séance et le dossier dont elle est issue.</li> </ol>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixe les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation en lien avec caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap dans la préparation de la séance ou du cycle</li> <li>- Organise la séance ou le cycle en prenant en compte les singularités des pratiquants</li> <li>- Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs fixés en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants</li> <li>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle</li> </ul>
--	---	--	---

<p>et adaptées aux singularités des différents publics et favorisant les expressions individuelles et collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation de séances et de cycles ou programmes en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics</li> </ul>	<p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ de la boxe notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>		<p>ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapte son action pédagogique aux singularités des publics encadrés</li> <li>- Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés</li> <li>-Évalue son action</li> <li>-Évalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.</li> </ul>
---	--	--	--

**UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « BOXE » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE**

<p><b>Encadrement de la boxe en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation à la pratique de la boxe dans le respect des règles et en tenant compte des spécificités des publics</li> <li>- Proposition de stratégies d'action dans le domaine de la prévention et de la sécurité en boxe adaptés aux caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Veille aux conditions de sécurité particulières de la pratique de la boxe et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</li> <li>- Vérification et aménagement de l'espace et du matériel de pratique pour prendre en compte les conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</li> </ul>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de la boxe en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de la boxe afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) la production d'un document comprenant un cycle d'entraînement composé de minimum huit séances d'entraînement portant sur une pratique « boxe » compétitive.</li> <li>2) une mise situation professionnelle composée d'une conduite en tout ou partie d'une séance d'entraînement issue du cycle susmentionné, suivie d'un entretien portant sur la conduite de séance et le dossier dont elle est issue.</li> </ol>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise les contenus techniques et tactiques de la mention boxe appliqués aux caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</li> <li>- Maîtrise les gestes techniques et les conduites professionnelles de la boxe adaptées aux particularités des pratiquants</li> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage et dans une logique inclusive</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usages de la discipline « boxe » en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique fédérale en boxe en veillant à respecter l'intégration de tous</li> </ul>
--	--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veille aux évolutions réglementaires concernant les pratiques</li> <li>- Veille au comportement des pratiquants, à l'activité du groupe, dans et en dehors l'espace de pratique en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</li> <li>- Contribution à la construction de la citoyenneté</li> <li>- Contribution à la lutte contre les addictions, la violence, les incivilités, la discrimination, la radicalité en identifiant et signalant, le cas échéant, les comportements à risques</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques</li> <li>- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</li> <li>- Aménage l'espace de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants</li> <li>- Veille à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution</li> <li>- Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques)</li> </ul>
---	--	--	---